



Nombre de Membres :

En exercice : 45.

Présents : 31

Votants : 32 (dont 1 procuration)

SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 2019

Le Bureau Communautaire de Vichy Communauté – Communauté d'Agglomération, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté, en session, sous la présidence de **Monsieur Frédéric AGUILERA, Président.**

N° 4

Présents :

M. Frédéric AGUILERA, Président.

OBJET :

Mmes et MM. E. CUISSET – JS. LALOY – J. GAILLARD – J. KUCHNA – J.M. GERMANANGUE - R. MAZAL – C. BENOIT – A. CROUZIER - A. DUMONT - F. GONZALES – P. MONTAGNER - I. DELUNEL – J. TERRACOL, Vice-Présidents.

**ANIMATION DU
LABEL « TERRES
DE JEUX »**

Mmes et MM. P. BONNET - M. MORGAND – A. CORNE - JD. BARRAUD - JM. LAZZERINI – C. DUMONT, Conseillers Délégués, Membres.

**SPORT POUR TOUS
ET DEVELOPPEMENT
LOCAL ET
TOURISTIQUE**

Mmes et MM. B. AGUIAR - C. BOUARD – C. FAYOLLE – F. SENNEPIN - C. SEGUIN – N. COULANGE – G. DURANTET – A. GIRAUD - M. MONTIBERT – R. LOVATY - A. CHAPUIS, Membres

**DEMANDE DE
SUBVENTION
LEADER**

formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés ayant donné procuration :

M. Jacques BLETTERY à Mme Nicole COULANGE.

Absents excusés :

Mmes et MM. F. SZYPULA – M. AURAMBOUT, Vice-Présidents

Mmes et MM. M. GUYOT – F. SEMONSUT – JM. BOUREL – M. CHARASSE, Conseillers Délégués.

Mme et MM. JP. BLANC – C. BERTIN - C. CATARD – G. MARSONI – P. COLAS F. BOFFETY – E. VOITELLIER, Membres

Secrétaire :

M. Jean-Sébastien LALOY, Conseiller Communautaire.

Rendue exécutoire :

Transmise en Sous-
Préfecture le :

13 SEP. 2019

Publiée ou notifiée le :

13 SEP. 2019

Monsieur le Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté d'Agglomération de Vichy Communauté et notamment sa compétence supplémentaire liée à l'attractivité du territoire, en matière de développement territorial par le sport,

Vu le programme LEADER mis en place par le Pays de Vichy Auvergne et sa fiche action 6 intitulée « inciter et soutenir la création et le développement d'une offre de produits et de séjour de qualité »,

Vu le lancement du label Terre de Jeux 2024, qui est intervenu le 17 juin 2019 et qui vise à mobiliser les Français autour de Paris 2024, mais aussi et surtout à mettre plus de sport dans leur quotidien,

Considérant que l'économie liée au sport constitue un axe de développement majeur pour le territoire,

Considérant que l'obtention du label Terre de Jeux 2024 conditionne la sélection en qualité de centre de préparation aux Jeux (CPJ), qui est un objectif conjoint de Vichy Communauté et du CREPS Auvergne – Rhône Alpes - Vichy,

Considérant que le référencement en qualité de CPJ facilitera la commercialisation de nos équipements sportifs et des hébergements du territoire,

Considérant le cahier des charges du label Terre de Jeux 2024 et les différentes thématiques sur lesquelles il convient de proposer et organiser des événements et animations, qui sont détaillées dans le dossier de candidature à ce label,

Considérant le rôle d'animation et de coordination que Vichy Communauté a vocation à jouer sur cet enjeu de développement du sport pour tous,

Propose au Bureau Communautaire :

- d'approuver le projet d'affecter un agent à temps complet, du 1^{er} novembre 2019 au 31 octobre 2020, sur la mission de pilotage et mise en œuvre des projets prévus dans le dossier de demande de labellisation, pour le coût total prévisionnel d'un montant de 45 250.89 € HT,
- de solliciter l'aide financière de l'Europe au titre du programme Leader du Gal Pays Vichy Auvergne pour un montant de 36 200.71 € représentant 80% du coût total HT du projet,
- d'apporter le cofinancement du projet à hauteur de 9 050.18 € représentant 20% du coût total du projet.

Après en avoir délibéré, le Bureau Communautaire :

- approuve ces propositions,
- charge M. le Président et M. le directeur général des services de l'exécution et de la publication de ces décisions.

.....
Fait et délibéré, à l'unanimité, en l'Hôtel d'Agglomération Vichy Communauté,
le 5 septembre 2019.

Les Membres du Bureau communautaire présents ont signé au registre.

Le Président,

Frédéric GUILERA



Accusé de réception d'un acte en préfecture

DELIBERATION N° 4 DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 5 SEPTEMBRE

Objet de l'acte : 2019 - ANIMATION DU LABEL "TERRES DE JEUX" SPORT POUR TOUS ET
 DEVELOPPEMENT LOCAL ET TOURISTIQUE - DEMANDE DE SUBVENTION
 LEADER

.....
 Date de décision: 05/09/2019

Date de réception de l'accusé 13/09/2019

de réception :

.....
 Numéro de l'acte : 05sep2019_4

Identifiant unique de l'acte : 003-200071363-20190905-05sep2019_4-DE

.....
 Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 9 .1

Autres domaines de competences

Autres domaines de competences des communes

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
 Nom du fichier : 4.pdf (99_DE-003-200071363-20190905-05SEP2019_4-DE-1-1_1.pdf)